



LE JARDIN DES PROVINCES, un projet de l'ordre de \$450,000 de la Commission de la capitale nationale, a été officiellement inauguré, lundi après-midi, par le premier ministre Diefenbaker et les représentants des différentes provinces et des deux territoires du Canada. Symbole de la Confé-

dération canadienne, le nouveau parc de quatre acres est décoré des fleurs des dix provinces, incrustées dans la pierre des balustrades. La photo nous montre une partie du Jardin des provinces, le soir.
(Photo Martin Timmerman de Newton)

Le Conseil fait la sourde oreille au projet Whitton

Par Louis ROCQUE

Le Conseil de ville d'Ottawa a fait la sourde oreille au maire Charlotte Whitton, lundi soir, et le projet pour la construction immédiate de 124 logis à loyer modique qu'elle a voulu lui soumettre directement devra maintenant être étudié par le Bureau des commissaires.

Ce faisant, les échevins se sont ralliés au commissaire Paul Tardif qui a accusé le maire de vouloir faire fi une autre fois de la procédure municipale en passant par-dessus le Bureau des commissaires. Si le maire veut soumettre cette question de nouveau au Conseil, il lui faudra vraisemblablement le faire maintenant sous forme de recommandation du Bureau des commissaires.

Mais Mlle Whitton, l'auteur d'un vaste plan directeur pour mettre fin à la pénurie de logement subventionné dans la capitale, a fait preuve de pessimisme, à la suite de la décision du Conseil: "Vous ne verrez jamais mon rapport, a-t-elle dit avec émotion, déjà trois fois

commissaires m'ont admis qu'ils ne l'appuieraient pas." La proposition de Mlle Whitton préconisait la construction de 100 logis près du boul. de la Gare (Station Boulevard) dans le secteur Riverview et de 24 maisons nettes dans le secteur Pinecrest, dans l'ouest de la ville.

"C'est uniquement une question de vengeance, s'est écrié le commissaire Paul Tardif. Le maire veut imposer des logis d'exceptionnels aux quartiers qui lui ont accordé le moins de voix aux dernières élections. J'ai les statistiques en main pour le prouver."

Seuls, selon le rapport du

maire, ces deux endroits sont propices à l'aménagement immédiat de logis à loyer subventionné. Il y aurait, dans le cas de quatre autres terrains, toujours selon le rapport Whitton, plusieurs obstacles d'ordre technique à surmonter avant la réalisation de tels projets.
(Suite à la page 3, col. 8)

Travaux d'hiver

La part du lion au quartier Gloucester

Le montant prévu pour ces travaux à Ottawa est beaucoup moins élevé que l'an dernier — Seulement \$28,100 seront dépensés dans By et St-Georges

Par Louis ROCQUE

Un montant de \$2,569,920 est prévu pour le programme des travaux d'hiver 1962-1963 de la ville d'Ottawa. Cette somme est de beaucoup moindre que l'an dernier, alors que \$4,643,370 étaient attribués à ce programme.

Du montant total de 1962-1963, seulement \$20,600 seront dépensés dans le quartier By et \$7,500, dans St-Georges.

La ville récupérera en subventions fédérales et provinciales \$340,113, soit 75 p. cent du coût de la main-d'œuvre, comme le prévoit le programme.

C'est ce qui ressort de la réunion extraordinaire du Conseil de ville, convoquée pour prendre connaissance de ce programme, lundi soir. Le quartier Gloucester, dans le sud-est de la ville semble être le secteur le plus choyé, cette année. En tout, \$1,068,500 ont été prévus pour la construction de conduits d'aqueduc, d'égouts pluviaux et sanitaires et pour la récréation et les parcs.

Le programme des travaux d'hiver se divise en deux parties bien distinctes à

Ottawa, cette saison. Il y a d'abord les projets déjà inscrits aux budgets en dépenses immobilières ou en dépenses courantes de 1962, et ceux pour lesquels il faudra obtenir l'assentiment de la Commission des affaires municipales d'Ontario. Les premiers se chiffrent en valeur par \$1,165,940, les deuxièmes, par \$1,403,980.

Les échevins n'ont pas manqué d'attribuer \$20,000 d'une somme de \$41,300 inscrite au programme et dont on n'avait pas encore déterminé l'usage, à la réunion de lundi soir.

Dans Le Droit

Ann. classées	16-17-18
Bridge	12
Carnet mondain	4
Décès	18
Editoriaux	2
Enfants	19
Horoscope	12
Hull	13-14
Mots croisés	18
Sports	8-9-10
Votre monde, Mmes	4-5

Campagne de souscription

Les Petites Soeurs adhèrent à la Fédération des oeuvres

SUDBURY — Le Dr Daniel St-Aubin, dentiste de Sudbury, a été élu premier président du Bureau de direction de l'oeuvre des Petites Soeurs de l'Assomption, à Sudbury, au cours d'une réunion qui a eu lieu lundi après-midi au couvent de la rue Louis.

Les Petites Soeurs ont présenté une demande d'adhésion à la Fédération des oeuvres de Sudbury, pour pouvoir répondre ainsi au besoin de financement de leur oeuvre.

Une des conditions pour adhérer à cette Fédération des oeuvres est justement la mise sur pied d'un Bureau de direction. Il semble bien que la Fédération des oeuvres acquiescera à la demande des Petites Soeurs d'être comptées au nombre des oeuvres qui bénéficieront de la souscription publique annuelle.

Cette fédération a remplacé la "défunte" campagne de la Plume rouge qui, au cours des dernières années de son existence, à Sudbury, n'avait pas réussi une seule fois à atteindre son objectif.

La nouvelle Fédération, semble-t-il, rencontrera son objectif de près de \$250,000 dès sa première campagne. Ce montant englobe les déficits annuels de 17 organisations participantes de l'ancienne Plume rouge, déficits accumulés au cours des quelques dernières années.

MM. Aimé Lapalme et Georges Bertrand ont été élus au poste de 1er et 2e vice-présidents respectivement, tandis que la R.S. Clarisse fera office de secrétaire-trésorière avec l'aide d'une adjointe.

Les autres membres du Bureau sont le R.P. Albert Régimbal, s.j. la R. Mère provinciale, Mmes Roméo DeLongchamp, J.-A. Lapalme et Antonio Lanthier, MM. René Riel et Jacques Groulx.

Statistiques de 1961
71 familles ont été vues soit à leur demande ou à celle d'organismes de bienfaisance, sans omettre les familles connues des années précédentes. Ces familles représentaient six nationalités différentes: les Canadiens

français, les Anglais, Irlandais, Finlandais, Italiens et Ukrainiens.

48 de ces familles, ont été soignées à domicile, à temps complet 23 autres ont été soignées à domicile à temps partiel et à la suite de ces périodes de soins, des visites de contrôle médical ont été assurées à ces mêmes familles.

Une des conditions pour adhérer à cette Fédération des oeuvres est justement la mise sur pied d'un Bureau de direction. Il semble bien que la Fédération des oeuvres acquiescera à la demande des Petites Soeurs d'être comptées au nombre des oeuvres qui bénéficieront de la souscription publique annuelle.

Cette fédération a remplacé la "défunte" campagne de la Plume rouge qui, au cours des dernières années de son existence, à Sudbury, n'avait pas réussi une seule fois à atteindre son objectif.

La nouvelle Fédération, semble-t-il, rencontrera son objectif de près de \$250,000 dès sa première campagne. Ce montant englobe les déficits annuels de 17 organisations participantes de l'ancienne Plume rouge, déficits accumulés au cours des quelques dernières années.

MM. Aimé Lapalme et Georges Bertrand ont été élus au poste de 1er et 2e vice-présidents respectivement, tandis que la R.S. Clarisse fera office de secrétaire-trésorière avec l'aide d'une adjointe.

Les autres membres du Bureau sont le R.P. Albert Régimbal, s.j. la R. Mère provinciale, Mmes Roméo DeLongchamp, J.-A. Lapalme et Antonio Lanthier, MM. René Riel et Jacques Groulx.

Statistiques de 1961
71 familles ont été vues soit à leur demande ou à celle d'organismes de bienfaisance, sans omettre les familles connues des années précédentes. Ces familles représentaient six nationalités différentes: les Canadiens

colonie de vacances du Centre des jeunes de Sudbury. Une partie de la pension de ces enfants a été défrayée par le club Richelieu de Sudbury l'autre par le Centre des jeunes lui-même.

Tout ce travail comporte un total imposant d'heures consacrées au bien-être de nombreuses familles dans le besoin, soit 4,709 heures.

DANS RAYSIDE

Le chef Côté veut fermer cette salle

SUDBURY — Le chef de la Sûreté Adrien Côté, du canton de Rayside, est d'avis que la salle Lakeview, à Azilda devrait être fermée ou, du moins qu'on devrait mettre une limite d'âge aux personnes qu'on y admet.
C'est l'opinion du chef Côté à l'égard de la salle Lakeview, à Azilda, après qu'il a été informé par le capitaine de la Sûreté provinciale, Ron Waddell, eut subi une fracture du nez quand il tenta de mettre fin à un combat de rue devant la salle Lakeview, vendredi soir.

Waddell et Harold Quinlan, un autre membre de la Sûreté provinciale, portaient l'uniforme mais n'étaient pas en devoir officiel vendredi, alors qu'ils étaient en surveillance à cette salle, à la demande de l'organisateur.

Aurèle Paradis, 22 ans et Maurice Lalonde, 23 ans, deux de Sudbury, ont obtenu leur liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$1,000. Ils comparaitront devant le juge, mercredi matin, accusés de voies de fait contre un agent de police, à la suite de l'incident de vendredi dernier.

M. Gérard Gervais, préfet du canton de Rayside, a dit qu'on allait discuter de cette affaire sous peu.

Pas d'interruption déclare Diefenbaker

Priorité au débat sur le discours du Trône

Par Jean-Paul CHARBONNEAU

Le premier ministre Diefenbaker a laissé entendre, lundi après-midi, que le débat sur le discours du Trône se poursuivrait sans interruption jusqu'au vote de non-confiance dans le gouvernement.

Il semble donc s'être plié aux désirs du chef de l'opposition libérale, M. Lester B. Pearson, qui a réclamé à plusieurs reprises la semaine dernière un débat sans interruption.

Le discours du Trône qui sera présenté à l'ouverture de la première session du 25e parlement sera plus court que certains, plus long que d'autres, a dit M. Diefenbaker aux journalistes qui le pressaient de questions. Sa rédaction est presque terminée.

Le programme législatif de la prochaine session sera assez chargé. Environ dix projets de loi gouvernementaux sont actuellement chez le conseiller juridique de la Chambre.

Il est cependant peu probable que le gouvernement minoritaire de M. Diefenbaker reprenne son projet de loi sur le Sénat, qui fixerait l'âge de retraite des sénateurs à 75 ans. Il aura trop de choses à s'occuper sans revenir sur ce projet.

Le premier ministre Diefenbaker s'est dit confiant de survivre à n'importe quel

vote de non-confiance. Le chef libéral a fait preuve de frustration et de peur au cours de ses récentes déclarations, a dit M. Diefenbaker, et j'espère qu'il continuera d'en faire de semblables.

De son côté, le nouveau ministre des Finances, M. George Nowlan, a dit qu'on n'avait encore pris aucune décision sur la présentation d'un budget au début de la session. Il a cependant laissé entendre qu'il présenterait un estimé révisé des dépenses peu de temps après le débat sur le discours du Trône.

La JOC se prépare à la "Semaine du travailleur"

STURGEON FALLS — La "Semaine nationale du jeune travailleur" débutera dimanche prochain.

A Sturgeon Falls, les jeunes de la JOC et de la JOCF veulent marquer cette semaine par une variété d'événements.

Il y aura grand défilé à travers les rues de la ville. On partira probablement de l'hôtel de ville pour se rendre à la salle du club de curling où, dans la soirée, il y aura spectacle et concert.

Lundi soir, 31 septembre, c'est le premier cours "D" (D veut dire "Débrouille-toi"). Ce cours porte sur une quantité de sujets.

Mardi soir, 1er octobre, présentation du film faisant voir la partie de football de la Coupe Grey, 1961, suivie d'une soirée de cartes.

Mercredi soir, les jeunes travailleurs feront l'analyse d'un questionnaire qui a été livré à chaque famille, un peu plus tôt dans la saison par la JOC, afin de connaître les problèmes auxquels ont à faire face les jeunes d'aujourd'hui.

Jeu de nuit, c'est réunion du club-club.
Vendredi soir: clôture de cette Semaine, révision des activités de la JOC et de la JOCF, auprès de la jeunesse ouvrière de Sturgeon Falls.

La JOC a été fondée à Sturgeon Falls il y a deux ans. Le président, Gérard Guindon dit que les membres ont acquis beaucoup d'expérience, au cours de ces deux premières années, "et qu'on allait profiter des erreurs du passé pour mieux préparer l'avenir".

Le président rappelle que deux membres de la JOC, Richard Faucon et Gérard Desormiers, ont suivi un entraînement jockey au cours de l'été, alors qu'ils participèrent au camp du Duchesnay, dans le Québec. Ces deux membres seront d'une aide précieuse pour le mouvement jockey au cours de la prochaine année.

Le but de la Semaine du jeune travailleur est de faire connaître la JOC à ceux qui n'y participent pas et, pour les participants, de se familiariser avec les problèmes de la collectivité travailleuse.

Soumissions demandées pour le pont

La demande de soumissions publiques pour la construction du pont Cartier-McDonald reliant Hull et Ottawa paraît dans l'édition de mardi du Daily Commercial News.

L'ouverture des soumissions aura lieu le 29 novembre, à 3 heures de l'après-midi, à la chambre 322 de l'édifice Sir Charles Tupper, à Ottawa.

Opposition divisée sur le vote de non-confiance

La répartition des votes à la rentrée parlementaire pourrait fort bien protéger quelque peu l'instabilité du gouvernement minoritaire du premier ministre Diefenbaker.

Le chef du Crédit social, Robert Thompson, a en effet clairement exprimé son intention de ne point faire "d'oppositionnisme" et de ne point suivre en cela l'invitation lancée par le chef libéral pour une

mise en minorité des gouvernements à la première occasion.

Quelques heures à peine avant que M. Thompson fasse connaître ses intentions en ce sens, le premier ministre lui-même avait déclaré que M. Pearson aura l'occasion de proposer une motion de non-confiance au début de la semaine prochaine.

Maintenant que l'on connaît les intentions des libéraux et des créditistes, il ne reste plus qu'aux néo-démocrates à se prononcer sur le sujet.

Les intentions du Nouveau parti démocratique seront plus que probablement arrêtées au cours de la réunion des 18 députés néo-démocrates qui a débuté hier dans la capitale.

On sait, en effet, qu'il serait indispensable aux libéraux d'obtenir l'appui des deux tiers partis s'ils désirent renverser le gouvernement Diefenbaker et provoquer de nouvelles élections. Leurs 100 députés, en effet, ne suffiraient pas à mettre en échec les 116 voix conservatrices surtout si les 30 créditistes s'y joignent, à fortiori si les néo-démocrates votaient en faveur de l'équipe Diefenbaker.

Pas le moment

Après avoir déjà fait connaître ses intentions dimanche, le chef créditiste réaffirmerait hier soir à Toronto que le moment est mal choisi pour de nouvelles élections. Selon lui, elles donneraient naissance à un nouveau gouvernement minoritaire ce qui, évidemment, ne réglerait rien.

"Les partis d'opposition, a poursuivi M. Thompson, se doivent de savoir exactement ce qu'ils veulent. L'avenir du pays ne serait en rien servi par une réaction en chaîne de gouvernements minoritaires, lot d'éventuelles élections hâtives."

Selon M. Thompson, la proposition du chef libéral visant à provoquer de nouvelles élections ne peut avoir de résultats heureux car les libéraux ne seraient point nantis, comme se plaît à l'imaginer M. Pearson, d'une majorité suffisante pour former un gouvernement homogène.

Pearson déçu?

M. Diefenbaker a fait une déclaration hier, peu de temps avant que ne soit connu le discours qu'allait faire M. Thompson à Toronto. Le premier ministre a affirmé que M. Pearson est déçu de ne pas avoir obtenu l'appui inconditionnel des tiers partis à sa proposition de renverser sans délai le gouvernement conservateur.

Le chef libéral, pour sa part, faisant écho à la déclaration du chef créditiste, a mis en doute
(Suite à la page 3, col. 8)

Deuxième pétition à Fleming pour un juge can.-français

Dans Carleton

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de l'Ontario s'oppose à la nomination d'un juge anglophone comme représentant des Canadiens français au sein du tribunal de la Cour du comté de Carleton, même si le nom de la personne désignée est de consonance française.

A cet effet, le président de la Fédération des SSJB de l'Ontario, M. Roch Blais, a fait tenir le communiqué suivant:

"Il y a quelques mois, la Fédération des SSJB de l'Ontario a fait des démarches auprès du ministre de la Justice afin d'obtenir qu'un représentant des Canadiens français soit nommé juge de la Cour de comté de Carleton."

"D'après les journaux, il se serait question de la nomination à ce poste de M. J. Albert Bourassa, avocat de la capitale."

"La Fédération ne saurait mettre en doute la compétence ou l'intégrité de cette personne, mais une enquête qu'elle vient de mener auprès de quelques membres du Barreau ne permet pas de croire que M. Bourassa puisse être le représentant des Canadiens français car il n'aurait de français que le nom."

"Attendu qu'il y a, sur le banc de cette Cour, d'autres vacances à remplir, la Fédération espère que M. Bourassa, s'il est nommé, ne sera pas considéré comme le représentant des Canadiens français, mais plutôt celui d'un autre groupe, et que nous pourrions nous attendre à la nomination d'un authentique Canadien français pour donner suite aux démarches en ce sens."

"La Fédération vient d'écrire au ministre de la Justice, l'hon. D. Fleming, pour lui faire connaître son point de vue en ce sens."

Ce rappel de la part de la Fédération des SSJB fait suite à une lettre adressée à l'hon. Donald Fleming par les avocats de langue française de la ville d'Ottawa et du comté de Carleton. Les avocats francophones de la capitale demandent à M. Fleming de nommer un juge de langue française au banc du comté de Carleton.

Les avocats de langue française n'ont que des éloges à l'endroit de Me J. Albert Bourassa dont la rumeur annonce la nomination éventuelle au banc. Cependant, ils demandent qu'un juge de langue française soit nommé pour représenter les Canadiens français qui composent à 40 p. cent la population du comté de Carleton. Ils s'opposent à la nomination d'un juge de nom français mais ne parlant pas la langue pour représenter notre groupe ethnique.

George White à la présidence du Sénat

M. Diefenbaker a annoncé hier la nomination du sénateur George S. White, 64 ans, au poste de président du Sénat.

M. White, premier sénateur nommé par M. Diefenbaker, lorsqu'il est devenu premier ministre en 1957, succéda au sénateur Mark Drouin, président du Sénat depuis le 4 octobre 1957.



M. et Mme WILFRID RANCOURT

FETE A SUDBURY

Les noces d'argent de M. et Mme Wilfrid Rancourt

SUDBURY — Une grande foule de parents et amis ont rendu hommage à M. et Mme Wilfrid Rancourt, du 28, avenue Bulmer, à Sudbury, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage.

Le 25 septembre 1937, à la paroisse St-Antoine, une messe a été célébrée par le R. P. Conziano, le R. P. R. F. Venuti, nouveau curé de la paroisse St-Antoine, a béni les époux.

HEURES DE FERMETURE

On suggère une rencontre à huis clos entre marchands

SUDBURY — Le Comité permanent des services communautaires et des permis de Sudbury a suggéré, lors de sa réunion de lundi soir, qu'une rencontre à huis clos ait lieu entre les représentants des marchands du centre de la ville et ceux du centre commercial de New Sudbury.

Le président du Comité des services communautaires et des permis, M. E.A. Whisell, a dit que la réunion entre les deux groupes de marchands devait se tenir à huis clos afin d'éviter que la publicité des journaux, radio, etc n'aggrave la dispute entre les marchands.

Gordon Smith expose à la "Galerie XII"

La saison 1962-1963 a été inaugurée à la "Galerie XII" au Musée des beaux-arts de Montréal par une exposition de gravures de Rita Briansky et de sculptures de Gordon Smith. Ces expositions sont consacrées à l'art canadien contemporain et la plupart des œuvres sont en vente.

Plus bas, nous donnons un portrait du jeune Gordon Smith. M. Gord Smith, qui demeure à Arundel, Québec, est né à Montréal, le 8 octobre 1937. De 1956 à 1959, il a étudié l'architecture à l'université Sir George Williams. Il participa alors à un concours organisé par la Fédération nationale des universités canadiennes. Avec son tableau abstrait, "Growth", il a gagné le Grand prix.

La première exposition importante de ses sculptures fut montée à Montréal, en mars 1959. Par la suite, il obtint, dans la même année, plusieurs commandes. Ainsi il a créé une large sculpture en bronze pour la Bibliothèque Fraser-Hickson à Montréal et deux autres sculptures que l'on peut voir dans l'entrée d'une grande maison d'appartements à Ottawa.

Du français au téléphone

La compagnie BELL engagerait deux jeunes filles bilingues

SUDBURY — "La compagnie de téléphone Bell, à Sudbury, engagerait volontiers des téléphonistes bilingues, s'il s'en présentait".

Cette remarque a été faite par le gérant régional de la compagnie, M. J. R. Morrow, à un journaliste de langue française qui dut attendre environ cinq minutes à l'appareil pendant que le bureau local tentait de découvrir une personne qui peut parler français.

M. Morrow d'ajouter: "La faute repose principalement sur le fait que nous n'avons pas de demandes d'emploi de jeunes filles compétentes pour donner aux clients de langue française le service téléphonique en leur langue."

M. Morrow a affirmé que la politique de la compagnie Bell, loin d'être ce que prétendent certaines personnes est, bien au contraire, de servir les gens de langue française dans leur langue maternelle en autant que possible.

Le président de la Société St-Jean-Baptiste de Sudbury, M. Jacques Groulx, a souligné que la compagnie Bell pourrait sûrement trouver dans la ville deux jeunes Canadiennes-françaises compétentes pour répondre au besoin. Il admet cependant que la plupart des jeunes filles bilingues s'orientent vers une carrière dans l'enseignement ou de garde-malade.

Il admet également que si la population de langue française s'efforçait à parler français, comme elle y a droit, que la compagnie de téléphone se verrait dans l'obligation de lui répondre dans sa langue. Il serait à l'avantage de tous de parler français.

On sait cependant toutes les difficultés que les gens de langue française ont à se faire répondre en français quand ils l'exigent. On se lance la balle et on va de Caïphe à Pilate avant d'obtenir satisfaction.

Le président de la SJB exhorte ses compatriotes à faire preuve de fierté en exigeant le français des compagnies publiques, comme ils y ont droit d'ailleurs.

En attendant, il y a deux positions vacantes à la compagnie de téléphone Bell, à Sudbury, pour des jeunes filles bilingues qui seraient disposées à répondre en français aux clients qui le demandent.

M. Morrow a déjà passé quatre années à Montréal au service de la compagnie Bell. En cette ville le service est entièrement bilingue. En embauchant deux téléphonistes de langue française, à Sudbury, on pourrait remédier à la situation. "Le traitement offert aux employés de la compagnie Bell, à Sudbury, est excellent de même que les chances d'avancement".

Le président de la Société St-Jean-Baptiste de Sudbury, M. Jacques Groulx, a souligné que la compagnie Bell pourrait sûrement trouver dans la ville deux jeunes Canadiennes-françaises compétentes pour répondre au besoin. Il admet cependant que la plupart des jeunes filles bilingues s'orientent vers une carrière dans l'enseignement ou de garde-malade.

Il admet également que si la population de langue française s'efforçait à parler français, comme elle y a droit, que la compagnie de téléphone se verrait dans l'obligation de lui répondre dans sa langue. Il serait à l'avantage de tous de parler français.

On sait cependant toutes les difficultés que les gens de langue française ont à se faire répondre en français quand ils l'exigent. On se lance la balle et on va de Caïphe à Pilate avant d'obtenir satisfaction.

Le président de la SJB exhorte ses compatriotes à faire preuve de fierté en exigeant le français des compagnies publiques, comme ils y ont droit d'ailleurs.

En attendant, il y a deux positions vacantes à la compagnie de téléphone Bell, à Sudbury, pour des jeunes filles bilingues qui seraient disposées à répondre en français aux clients qui le demandent.

On a hâte de connaître la décision de la Commission

STURGEON FALLS — C'est aujourd'hui, mercredi 26 septembre 1962, que sera jetée dans une boîte postale de la Ville reine, une lettre importante pour la ville de Sturgeon Falls: c'est-à-dire, la décision de la Commission des affaires municipales de l'Ontario sur la question de l'aréna.

Quelle sera cette réponse? personne sinon les juges de Toronto, n'en a le moindre idée.

Certains croient que le gouvernement accordera la permission de trouver les fonds en vue de la construction de l'aréna, tel que demandé par le Conseil de ville. D'autres, pessimistes, croient que la ville se verra refuser tout permis de construire, tandis que d'autres prétendent, dans un essai de juste milieu, que la Commission en question y ira d'un compromis: selon leurs prédictions, l'Ontario donnerait la permission de construire un aréna avec glace naturelle, à un coût inférieur à celui demandé par la ville (qui est de \$150,000), quitte à donner le montant nécessaire plus tard, pour l'installation de la glace artificielle.

Naissances

SUDBURY — La surintendante de l'hôpital St-Joseph de Sudbury nous communique que les plus récentes naissances survenues dans cette institution:

M. et Mme Larry Simard (Madeleine Goulet), de Bleazard Valley, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils.

M. et Mme Albert Corbeil (Yvette Demore), sont les heureux parents d'une fille. Les époux Corbeil habitent Noéville.

M. et Mme Lionel Gour (Jeanne d'Arc Lemieux), de la rue Landry, à Azilda, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils.

M. et Mme Ronald Chartrand (Rita Chartrand), 561, rue Kingsway, à Sudbury, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils.

M. et Mme Onyl Trahan (Renée Soucie), 2324, rue Madison, à Sudbury, sont les heureux parents d'une fille.

Dans une époque plus récente, l'opinion publique a été saisie par des campagnes de toutes sortes, par des souscriptions publiques et par des campagnes de publicité, afin de doter la ville d'un centre récréatif pour le divertissement d'une population de jeunes très nombreuse.

Original abattu sur la route 64 près de Sturgeon

STURGEON FALLS — Un gros original de 1200 livres qui, croit-on, se battait à 64, à quelque 25 milles à l'ouest de Sturgeon Falls, a fini d'imorturer les automobilistes. On vient de le retrouver sans vie, sur la route, atteint par une balle de carabine. On croit qu'il a été abattu par un de ces automobilistes.

Des automobilistes ont dit que le gros original, accompagné d'une femelle, avait obstrué la circulation.

"Du temps perdu" déclare le juge Kelly à Sudbury

SUDBURY — "Ce serait une perte de temps que de siéger pour entendre quatre causes qui impliquent le Syndicat international des mineurs, bocardeurs et fondeurs, organisme indépendant, alors que le local 598 de ce syndicat doit sous peu tenir une élection." Ainsi s'est exprimé le juge D.P.J. Kelly de Sudbury, lundi matin.

Le juge a ordonné que ces causes soient entendues aux prochaines assises de la Cour suprême d'Ontario qui s'ouvriront le 19 novembre.

"Le nouvel exécutif du Mine-Mill aura lui-même à décider ce qu'il entend faire, a dit le juge Kelly. Je ne sais quelle attitude on peut prendre devant cette élection prochaine."

Stanley Schiff, l'avocat qui représente l'ancien bureau de direction du local 598 du Mine Mill qui présidait Donald Gillis, a demandé l'ajournement de la séance.

L'avocat Aubrey Golden, représentant le Bureau national du Mine Mill, s'est objecté à la demande de Me Schiff.

Ces actions en Cour avaient trait à la tentative par le président national Ken Smith de placer le local 598 en tutelle, devant la menace apparente du conseil présidé par Don Gillis, de passer les biens et immeubles au syndicat des Métallurgistes d'Amérique, CTC. L'admission de Gillis avait obtenu les injonctions nécessaires pour bloquer une telle tentative par Smith.

On avait obtenu plusieurs ajournements au préalable.

200 instituteurs ont pris part à cette réunion

VILLE-MARIE (DNC) — M. Paul-Edouard Lavoie, d'Amos, inspecteur d'écoles, a présidé la récente journée pédagogique qui fut tenue à l'École secondaire de Ville-Marie. Il y eut des séances l'avant-midi et l'après-midi.

Le but de cette journée était de communiquer aux instituteurs et institutrices du district scolaire no 8, au Témiscamingue, les directives du département de l'Instruction publique pour la nouvelle année. Tous y étaient présents.

Cette journée pédagogique est habituellement dirigée par l'inspecteur du district concerné mais le successeur de M. Jean-Louis Mathieu, inspecteur l'an dernier, n'ayant pas encore été désigné, c'est M. Lavoie qui a fait les honneurs de la présidence en cette circonstance.

Plus de 200 instituteurs, religieux et laïques, avaient pris place dans la salle de l'École secondaire.

Les principales communications qui furent faites avaient trait au programme d'études de l'année. Elles portaient sur la façon de remplir les journaux d'appels et les bulletins mensuels. Les questionnaires qui serviront aux cercles d'étude au cours de l'année, furent aussi communiqués.

La FFCF de Sturgeon Falls se montre très généreuse

STURGEON FALLS — La Fédération des femmes canadiennes-françaises, section Sacré-Coeur de Sturgeon Falls, a fait des dons pour un montant total de \$1,575, lors de la première réunion de la saison lundi soir.

Les dames ont voté à l'unanimité les montants suivants: \$300 seront donnés en bourses aux étudiantes de Sturgeon Falls, inscrites au couvent Notre-Dame-de-Lourdes de Sturgeon; \$150 viendront aider les Frères des écoles chrétiennes pour leurs élèves de Sturgeon; \$300 seront donnés à l'actuellement aux études. Des dons de \$250 seront accordés pour la construction de la nouvelle église de Crystal Falls; \$375 aideront au renouvellement des soutanes et surplis des enfants de chœur; une somme de \$200 donnée au foyer des vieillards "Le Chateau", défrayera le coût d'achat des accessoires d'autels; les membres confectionneront elles-mêmes une aube, un surplis

et autres vêtements ecclésiastiques pour la chapelle de cette institution.

La Fédération des femmes canadiennes-françaises, qui revise actuellement sa constitution, a été fondée en 1914 pour venir en aide aux familles de soldats de la Première guerre. Elle se joint ensuite aux défenseurs de la cause scolaire ontarienne. Elle contribue et contribue encore à l'amélioration culturelle et sociale des Canadiens français par l'octroi de bourses, voit au secours des miséreux et aide les paroisses.

A Sturgeon Falls même, il est question de fonder une section séparée pour la paroisse de La Résurrection, vu l'augmentation considérable du nombre de membres.

Dans le cadre de la construction de l'église de Crystal Falls, les femmes de la Fédération se rendront à un déjeuner-causerie, sur l'invitation du desservant de cette chapelle, le Père Raymond Gaucher, de la paroisse Sacré-Coeur.

La Shell (E.-U.) renonce à ses intérêts dans la Shell (Canada)

M. Monroe E. Spaght, président de la Shell Oil Company des Etats-Unis, a annoncé aujourd'hui que le conseil d'administration de la Shell Oil Company a autorisé la répartition entre les actionnaires de la compagnie de toutes les actions qu'elle détient dans la Shell Oil Company of Canada, Limited.

Le 1er novembre 1962, on répartira ces actions entre les actionnaires enregistrés de la compagnie à la conclusion de la transaction le 8 octobre 1962, moyennant une action ordinaire de la tranche "A", avec droit de vote, sans valeur nominale ou au pair, de la Shell Oil Company of Canada, Limited, pour chaque cinq actions ordinaires de la Shell Oil Company émises à la date d'enregistrement. Il y a 60,582,260 actions ordinaires de la Shell Oil qui sont émises.

A la suite de la décision de la Shell Oil de renoncer à ses intérêts dans la Shell Oil Company of Canada, le public détient environ 171-2 pour cent du capital-actions de la Shell Oil Canada, tandis que diverses compagnies du Groupe Royal Dutch/Shell détient le reste.

On a fait une demande d'inscription des actions ordinaires de la tranche "A" de la Shell Oil Company of Canada à la cote officielle des Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver.

Le but premier de cette déposition d'intérêts dans la Shell Oil Company of Canada et du projet d'inscription à la cote officielle des valeurs est de permettre à la Shell Oil Company of Canada de se conformer à la politique du gouvernement du Canada qui entend que les Canadiens aient l'occasion de contribuer directement au capital-actions des entreprises s'occupant du développement des ressources naturelles du Canada, comme le pétrole et le gaz.

Le Service du revenu national des Etats-Unis a décrété que la répartition des actions de la Shell Oil Canada n'est pas une répartition de revenu imposable entre les actionnaires de la Shell Oil Company des Etats-Unis. On doit faire parvenir des renseignements détaillés sur la répartition à tous les actionnaires de la Shell Oil.

Certificats de chasseurs remis à onze garçons

BONFIELD (DNC) — Onze jeunes garçons de Bonfield ont reçu leur certificat de chasseur des mains de M. M. Hodgson, directeur du bureau régional de la chasse et de la pêche, au cours d'une récente réunion.

Ces garçons avaient suivi les cours de renseignements donnés sur le maniement des armes à feu et sur les moyens de précaution à prendre en forêt pendant la saison de chasse.

M. Henri Tremblay, président du groupe, était présent à la soirée. Les cours avaient été donnés par M. Victor Boissonneault.

Les onze jeunes garçons qui ont reçu leur certificat de chasseurs sont Robert Boisvert, Henri-Georges Beauvoisin, Dennis Burns, Denis Gervais, Paul Boissonneault, Jean Martin, Hector Contant, Douglas Chambers, Jack Devost, Hector Contant et Patrice Raymond.

On a présenté quelques films portant sur la chasse et la pêche au cours d'une séance qui a suivi en la salle paroissiale. On tiendra d'autres cours semblables dans quelques semaines si on trouve suffisamment de garçons intéressés.

M. Elmer Sopha a été choisi candidat

SUDBURY — M. Elmer W. Sopha, député provincial, a obtenu la candidature du parti libéral pour la prochaine élection provinciale, lors de la réunion de l'Association libérale qui a eu lieu vendredi soir à l'hôtel Nickel Range de Sudbury.

Le leader du parti, M. John Wintermeyer, présent à la réunion, a décrit M. Sopha comme un orateur sans pareil, un législateur compétent et un parlementaire professionnel. Il a dit qu'il parlait toujours avec conviction. "Quand il dit qu'il aime la politique, il veut dire qu'il aime l'institution démocratique qui lui permet de parler librement, dans un parlement libre", a déclaré M. Wintermeyer.

Parmi les quelque 100 personnes présentes à la réunion on a remarqué M. Donald Couture, candidat libéral pour le Nickel Belt, M.M. Rodger Mitchell et Oslas Godin, tous deux membres du Parlement fédéral et M. Terry Wright, chef provincial de l'Association des jeunes libéraux.

ON TOURNE A MONTE CARLO — On nous décrit très souvent le Jong et le large à quel point le métier de comédien on d'acteur est difficile. Toutefois, on devrait mentionner plus souvent les compensations, telles tourner sur la Côte d'Azur et plus précisément à Monte Carlo. C'est ce qu'a fait récem-

LES TARIFS D'ABONNEMENT DU "DROIT" EDITION DU NORD

La FFCF de Sturgeon Falls se montre très généreuse

STURGEON FALLS — La Fédération des femmes canadiennes-françaises, section Sacré-Coeur de Sturgeon Falls, a fait des dons pour un montant total de \$1,575, lors de la première réunion de la saison lundi soir.

La Shell (E.-U.) renonce à ses intérêts dans la Shell (Canada)

M. Monroe E. Spaght, président de la Shell Oil Company des Etats-Unis, a annoncé aujourd'hui que le conseil d'administration de la Shell Oil Company a autorisé la répartition entre les actionnaires de la compagnie de toutes les actions qu'elle détient dans la Shell Oil Company of Canada, Limited.

Le 1er novembre 1962, on répartira ces actions entre les actionnaires enregistrés de la compagnie à la conclusion de la transaction le 8 octobre 1962, moyennant une action ordinaire de la tranche "A", avec droit de vote, sans valeur nominale ou au pair, de la Shell Oil Company of Canada, Limited, pour chaque cinq actions ordinaires de la Shell Oil Company émises à la date d'enregistrement. Il y a 60,582,260 actions ordinaires de la Shell Oil qui sont émises.

A la suite de la décision de la Shell Oil de renoncer à ses intérêts dans la Shell Oil Company of Canada, le public détient environ 171-2 pour cent du capital-actions de la Shell Oil Canada, tandis que diverses compagnies du Groupe Royal Dutch/Shell détient le reste.

On a fait une demande d'inscription des actions ordinaires de la tranche "A" de la Shell Oil Company of Canada à la cote officielle des Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver.

Le but premier de cette déposition d'intérêts dans la Shell Oil Company of Canada et du projet d'inscription à la cote officielle des valeurs est de permettre à la Shell Oil Company of Canada de se conformer à la politique du gouvernement du Canada qui entend que les Canadiens aient l'occasion de contribuer directement au capital-actions des entreprises s'occupant du développement des ressources naturelles du Canada, comme le pétrole et le gaz.

Le Service du revenu national des Etats-Unis a décrété que la répartition des actions de la Shell Oil Canada n'est pas une répartition de revenu imposable entre les actionnaires de la Shell Oil Company des Etats-Unis. On doit faire parvenir des renseignements détaillés sur la répartition à tous les actionnaires de la Shell Oil.

Sinatra est banni des pays arabes

DAMAS, Syrie (FA) — Frank Sinatra a été banni des pays arabes aujourd'hui, de même que ses films et ses disques.

Le bureau central du mouvement de la ligue arabe, "boycottons Israël" a annoncé l'interdiction qui pèse contre Sinatra en soulignant que la vedette de Hollywood avait mené une propagande active en faveur d'Israël lors de sa dernière visite en ce pays en mai dernier.

La Syrie, la Jordanie et le Koweït ont déjà prononcé la même interdiction contre Sinatra. Les 10 autres pays de la ligue arabe suivent maintenant la même politique.

SYSTEME D'EPURATION DES EAUX-VANNES BASE AERIENNE DU LAC RAMSAY SUDBURY, ONTARIO

DES SOUMISSIONS CACHETEES, A PRIX FORFAITAIRE, dans des enveloppes portant la mention de leur contenu et rédigées, sur un contrat en adressant à la pièce T-704 (dans la tour), ministère des Travaux publics, édifice de l'Est, hôtel de ville, Toronto 2, Ontario, jusqu'à 3 h. 15 de l'après-midi.

Le JEUDI 4 OCTOBRE 1962 pour la construction d'un système d'épuration des eaux-vannes, pour le ministère des Terres et Forêts, base aérienne du lac Ramsay, Sudbury, Ontario.

On pourra se procurer ou examiner les brieux de l'ouvrage, le cahier des charges, les bordereaux de soumission, les enveloppes de soumission et les conditions relatives au contrat en s'adressant à la pièce T-704 (dans la tour), ministère des Travaux publics, édifice de l'Est, hôtel de ville, Toronto 2, Ontario, (tél. 365-1079), et on pourra aussi en prendre connaissance au Bourseurs Exchange à Sudbury, Ontario.

On exige un cautionnement de \$500.00 ou un cautionnement de parachevement des travaux au taux de 100%, tels que stipulés.

On ne tiendra compte que des soumissions rédigées sur les bordereaux fournis par le ministère des Travaux publics et qui sont conformes aux conditions qui y sont stipulées.

On exige un dépôt de \$15.00, en espèces ou sous forme de CHEQUE VISE, établi à l'ordre du trésorier provincial de l'Ontario, pour chaque série de documents de soumission. Ce dépôt sera remboursé à condition que les documents soient retournés au ministère des Travaux publics, édifice de l'Est, hôtel de ville, Toronto 2, Ontario, le 15 sept. 1962.

Le sous-ministre, ministère des Travaux publics, Ottawa.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou toute autre soumission.

Hôtel de ville, Toronto 2, Ontario, le 15 sept. 1962.

Ville de Sudbury SOUMISSIONS POUR OUTILLAGE



ON TOURNE A MONTE CARLO — On nous décrit très souvent le Jong et le large à quel point le métier de comédien on d'acteur est difficile. Toutefois, on devrait mentionner plus souvent les compensations, telles tourner sur la Côte d'Azur et plus précisément à Monte Carlo. C'est ce qu'a fait récem-